

***Inventaires faunistiques  
sur le site du Puy de Wolf  
(Site Natura 2000 n°FR FR7300875)***



OCTOBRE 2015



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AVEYRON



***Inventaires faunistiques***  
***sur le site du Puy de Wolf***  
***(Site Natura 2000 n°FR FR7300875)***

Inventaires de terrain : Samuel Talhoët

Rédaction : Samuel Talhoët

Photographies de couverture : Valérie Ferlet-Boulard, Rodolphe Liozon, Thierry Vergely

OCTOBRE 2015

**LPO Aveyron**

10, rue des coquelicots  
12850 ONET-LE-CHATEAU  
Tél. 05 65 42 94 48 • <http://aveyron.lpo.fr/> • [aveyron@lpo.fr](mailto:aveyron@lpo.fr)



# SOMMAIRE

1. Présentation du site	p.4
2. Matériels et méthodes	p.5
2.1 Extraction de la base de données de la LPO Aveyron	p.5
2.2 Inventaires	p.5
2.3 Evaluation patrimoniale	p.6
3. Résultats	p.7
3.1 Odonates	p.7
3.2 Papillons diurnes	p.7
3.3 Amphibiens	p.11
3.4 Reptiles	p.11
3.5 Oiseaux	p.12
3.6 Mammifères	p.17
4. Conclusion	p.17
BIBLIOGRAPHIE	p.18
ANNEXE	p.19

# 1. Présentation du site

Partagé entre les communes de Firmi à l'est, et Aubin à l'ouest, le Puy de Wolf est un massif rocheux de 134 hectares. Il a été désigné comme site Natura 2000 en 2008, la structure animatrice du site étant la Communauté de Communes Decazeville-Aubin. On y trouve cinq habitats naturels d'importance communautaire justifiant la désignation en zone spéciale de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 :

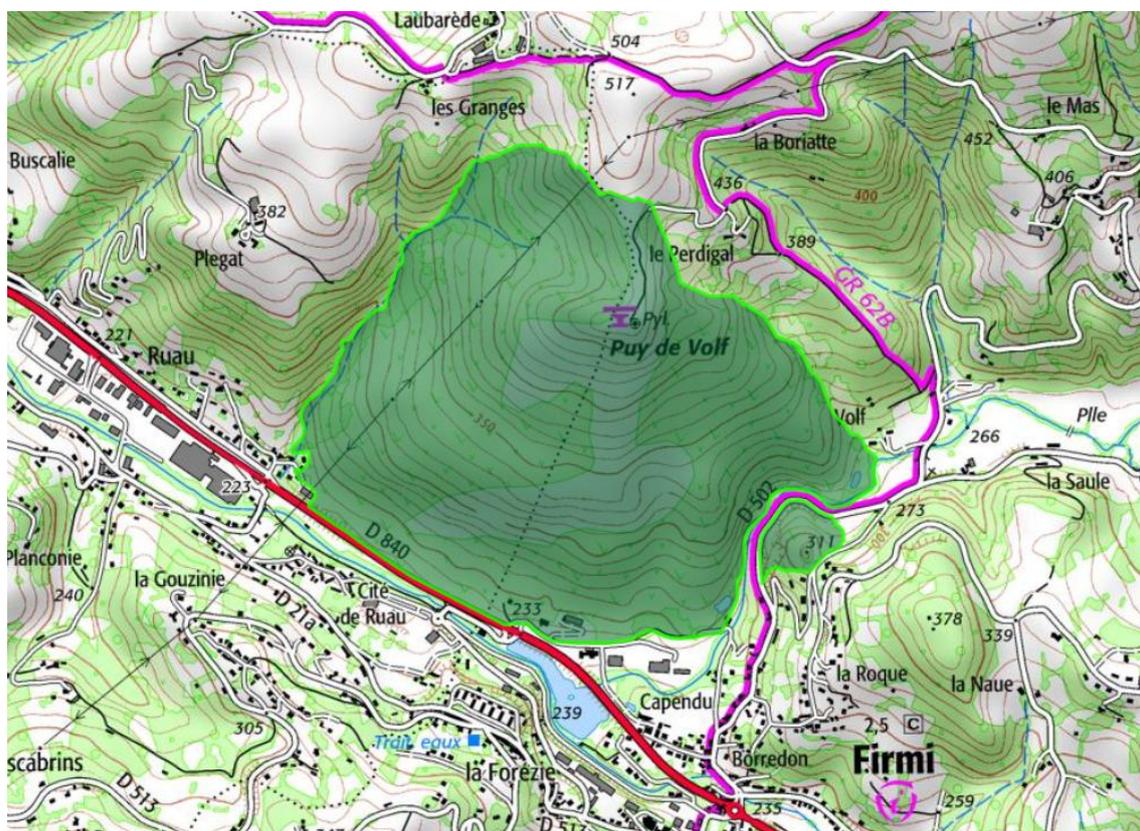
- Lande à Genêt purgatif
- Végétation pionnière des surfaces de roches siliceuses
- Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses
- Chênaie à Chêne tauzin
- Pelouses sèches semi-naturelles

En raison de la roche constituant le site (la serpentinite), une flore particulière s'est développée avec notamment 16 espèces végétales d'intérêt patrimonial dont 3 espèces endémiques.

## Milieux représentés sur le site :

- Forêts 3 %
- Landes, fourrés 10 %
- Milieux rocheux, falaises 30 %
- Pelouses sèches 55 %
- Autres milieux 2 %

Carte 1 : Délimitation du site Natura 2000 du Puy de Wolf (© CPIE du Rouergue)



La flore et les habitats du site sont bien connus. En revanche la faune n'a jamais fait l'objet d'inventaires spécifiques. Pour cette raison, le CPIE du Rouergue a sollicité la LPO Aveyron pour combler ces lacunes, notamment pour les reptiles, les papillons diurnes et les oiseaux.

## 2. Matériels et méthodes

La LPO Aveyron a réalisé une extraction de sa base de données afin d'obtenir un état des lieux initial du patrimoine naturel faunistique présent sur ce site. 18 jours d'inventaires sur le site (répartis selon les différents groupes d'espèces étudiés) ont permis d'inventorier et de caractériser les espèces présentes (en terme qualitatif et en terme quantitatif) ainsi que de préciser le rôle du site vis-à-vis du cycle biologique de l'espèce.

### 2.1 Extraction de la base de données de la LPO Aveyron

Une extraction de la base de données de la LPO Aveyron (riche de plus de 530 000 observations pour le département) a été en premier lieu effectuée. Celle-ci a été réalisée jusqu'à une distance d'environ 500 m autour du périmètre du site.

### 2.2 Inventaires

Pour chacun des groupes d'espèces étudiés, des journées de terrain et d'analyses de sons ont été effectuées par des spécialistes de ces groupes d'espèces de fin mars à fin septembre :

#### ➤ *Papillons diurnes*

2 journées d'inventaires ont été réalisées de fin juin à mi août. La prospection a été réalisée à l'aide d'un filet de capture. Chaque individu capturé a été immédiatement déterminé puis relâché sur place. Les différents milieux du site ont été parcourus permettant d'inventorier l'ensemble des espèces présentes, pour lesquelles une classe d'abondance par effectifs leur a été attribuée.

#### ➤ *Reptiles*

2 journées d'inventaires ont été réalisées de début mars à fin mai. Deux méthodes ont été utilisées : la détection aléatoire à vue lors des journées d'inventaires des autres groupes d'espèces et la pose et les relevés de caches artificielles (sites de thermorégulation des reptiles).

Ces abris artificiels sont constitués de plaques en caoutchouc noir. Ce matériau permet a priori une bonne régulation de chaleur et d'humidité. La taille des plaques est d'environ 0,70 m<sup>2</sup>. Chaque plaque a été disposée en lisières et dirigées vers le sud / sud-est. A chaque visite, nous avons soulevé chaque plaque et noté le numéro de la plaque et les espèces et individus présents sous la plaque, ainsi que la classe d'âge (juvénile, sub-adulte et adulte) et de sexe de chaque individu quand cela était possible.

Pour éviter que les plaques ne soient manipulées par des curieux, ou qu'elles soient prises pour des déchets, il a été noté sur le dessus la mention : "Ne pas toucher, étude en cours" ainsi que le numéro de la plaque pour éviter les confusions lors des relevés.



Photo 1 : Cache artificielle posée sur le site  
(© Samuel Talhoet)

Les relevés de plaques ont été effectués en fin de matinée et les journées froides, pluvieuses ou de grand vent ont été évitées. Lors des relevés de plaques, la météo du moment est notée, avec la force du vent. Avant de commencer chaque relevé, un thermomètre est posé au sol au niveau de la 1<sup>ère</sup> plaque.

#### ➤ *Oiseaux*

2,5 journées d'inventaires ont été réalisées de début avril à fin mai. Pour chaque observation, les notes de terrain ont précisé autant que possible : l'espèce, le nombre d'individus, le sexe, l'âge et le comportement. La nidification a ensuite été évaluée à l'aide des critères suivant :

#### **Nidification possible**

- Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
- Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade.

#### **Nidification probable**

- Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
- Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées

différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.

- Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
- Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos).
- Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
- Preuve physiologique : plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte (observation sur un oiseau en main).
- Transport de matériel ou construction d'un nid; forage d'une cavité (pics).

#### **Nidification certaine**

- Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
- Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
- Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances.
- Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
- Adulte transportant un sac fécal.
- Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
- Coquilles d'œufs éclos.
- Nid vu avec un adulte couvant.
- Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).

Pour les autres groupes d'espèces (odonates, amphibiens et mammifères), aucune recherche spécifique n'a été réalisée mais les espèces rencontrées sur le terrain ont été soigneusement identifiées et notées.

## 2.3 Evaluation patrimoniale

Le statut de conservation d'une espèce faunistique en France est déterminé en fonction de l'effectif de ses populations françaises, des tendances d'évolution de cet effectif et du pourcentage de l'effectif européen présent en France.

Pour chaque espèce rencontrée, les statuts de protection et de conservation ont été étudiés à l'aide des documents suivants :

- Directive « Habitats » (Directive européenne 92/43/CEE « Faune-Flore-Habitat » du 21 mai 1992, pour l'annexe 2 : Directive 97/62/CE – Adaptation de la Directive 92/43/CEE) ;
- Directive Oiseaux (Directive européenne 79/409/CE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages) ;
- Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (annexes 2 et 3) ;
- Convention de Bonn du 23 juin 1979 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ;
- Liste rouge des espèces menacées en France (UICN France et MNHN, 2009) ;
- La publication Biodiversité fragile de l'Aveyron (2012) qui dresse la liste des espèces plus particulièrement menacées en Aveyron ;

La liste rouge des odonates menacées en France est en cours d'élaboration et n'a pas encore été éditée. Néanmoins, un document préparatoire à l'élaboration de cette liste rouge a été rédigé par Jean-Louis Dommanget (Président de la Société française d'Odonatologie) et ses propositions sont mentionnées en italique dans la colonne « Statut de conservation » du tableau pour ce groupe d'espèces.

Une espèce est jugée d'intérêt patrimonial lorsqu'elle possède un mauvais statut de conservation (national ou régional), lorsqu'elle est inscrite à annexe 2 de la directive « Habitats », lorsqu'elle est inscrite à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » ou encore qu'elle soit très localisée dans le département. Ces espèces sont caractérisées par une case grisée dans les tableaux de synthèses. Pour les oiseaux, le statut dans la liste rouge nationale des espèces menacées a été pris en considération en fonction de l'utilisation du site par l'espèce (nicheur, hivernant..).

## 3 Résultats

### 3.1 Odonates

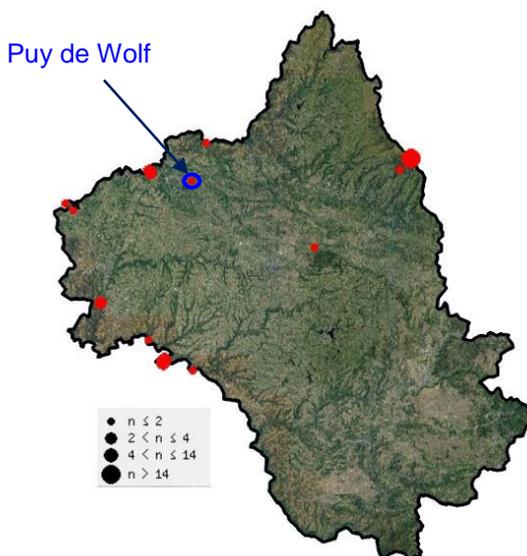
Ce groupe d'espèces n'a pas fait l'objet de recherches spécifiques. Néanmoins, 9 espèces d'odonates ont été recensées sur le site (cf. Tableau 1) dont 1 présente un intérêt patrimonial :

#### ► la **Chlorocordulie métallique** (*Somatochlora metallica*)

Deux individus sont capturés au dessus du ruisseau du Saltz le 16 juillet 2015. Cette espèce se reproduit généralement dans les étangs, les étangs tourbeux, les lacs, les tourbières à sphaignes, parfois dans les rivières lentes et les ruisseaux assez rapide. En France, la Cordulie métallique est essentiellement présente au nord d'une ligne Bordeaux-Gap. En Aveyron, quelques stations sont connues dans la vallée du Viaur, la vallée de l'Aveyron, la basse vallée du Lot et sur l'Aubrac mais elle est sans doute un peu plus présente qu'il n'y paraît.



Photo 2 : Chlorocordulie métallique (© Laurent Bourgoïn)



Carte 2 : Localisation des stations de Chlorocordulie métallique en Aveyron

Tableau 1 : Liste des espèces d'odonates recensées sur le site

Nom français	Nom latin	Nb obs	Statut et abondance en Aveyron
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	1	Commune
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	2	Très commune
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	3	Très commune
Chlorocordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	1	Rare
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	3	Très commune
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	3	Très commune
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	3	Très commune
Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	1	Très commune
Spectre paisible	<i>Boyeria irene</i>	1	Commune

### 3.2 Papillons diurnes

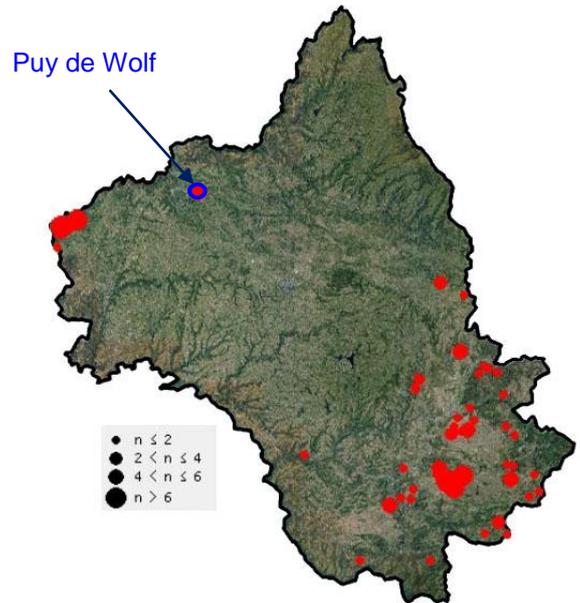
50 espèces de papillons diurnes ont été recensées sur le Puy de Wolf (cf. Tableau 2). Cette grande diversité s'explique par les milieux variés présents sur le site (pelouses sèches, landes, forêts, ripisylves...). Sur ces 50 espèces, 4 présentent un intérêt patrimonial :

#### ► le **Faune** (*Hipparchia statilinus*)

Au moins 5 individus sont capturés sur le site le 19 août 2015. Cette espèce recherche essentiellement les pelouses sèches, les landes et les bois clairs. En Midi-Pyrénées, cette espèce est essentiellement présente sur les causses aveyronnais et lotois. Le Puy de Wolf constitue donc un site assez excentré par rapport aux stations connues de l'espèce.



Photo 3 : Faune (© Francis Bonnet)



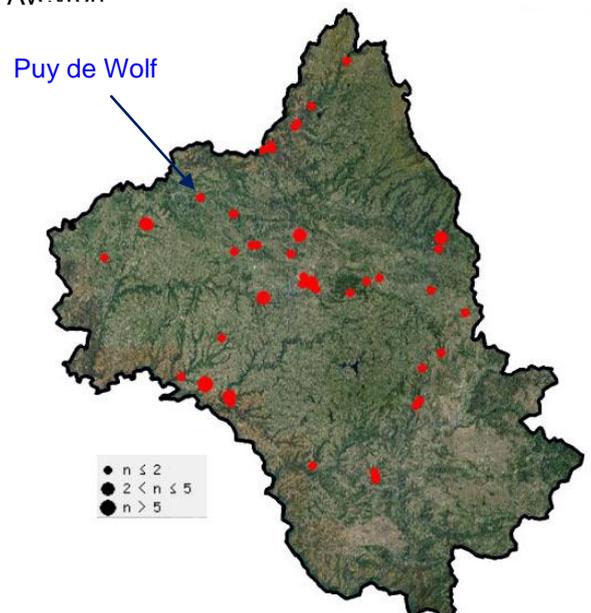
Carte 3 : Localisation des stations de Faune en Aveyron

► le **Miroir** (*Heteropterus morpheus*)

2 individus sont capturés sur le site les 24 juin et 2 juillet 2015, en lisière de la ripisylve du ruisseau du Saltz. Cette espèce recherche les landes humides, les marécages, les bois clairs et les lisières. Bien qu'il y soit rare, le Miroir est présent sur une grande partie du département de l'Aveyron



Photo 4 : Miroir (© Rodolphe Liozon)



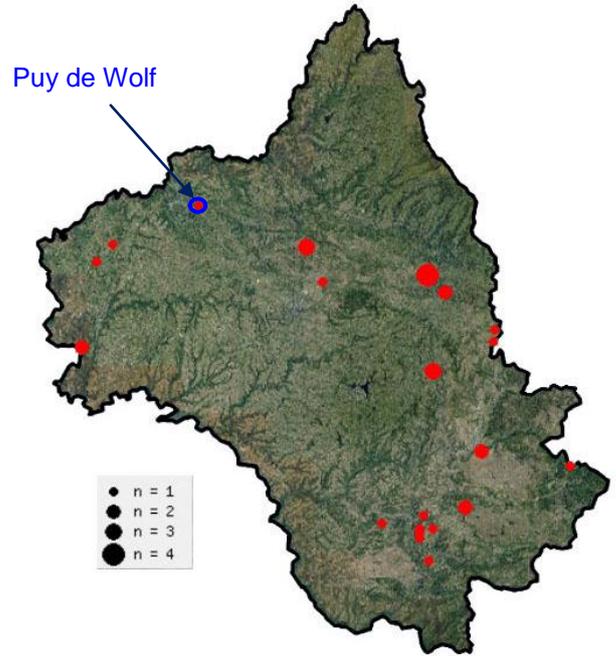
Carte 4 : Localisation des stations de Miroir en Aveyron

► le **Nacré de la filipendule** (*Brenthis hecate*)

1 individu est capturé sur le site le 29 mai 2015. Cette espèce recherche les prairies mésophiles, les pelouses et landes sèches ainsi que les lisières. Espèce rare en Aveyron, le Nacré de la filipendule est uniquement présent sur les causses. Le Puy de Wolf constitue un site particulier par rapport aux stations connues de l'espèce et permet ainsi de faire un pont entre les populations des causses de Villeneuve et du Lot avec les populations du causse Comtal.



Photo 5 : Nacré de la filipendule (© Francis Bonnet)



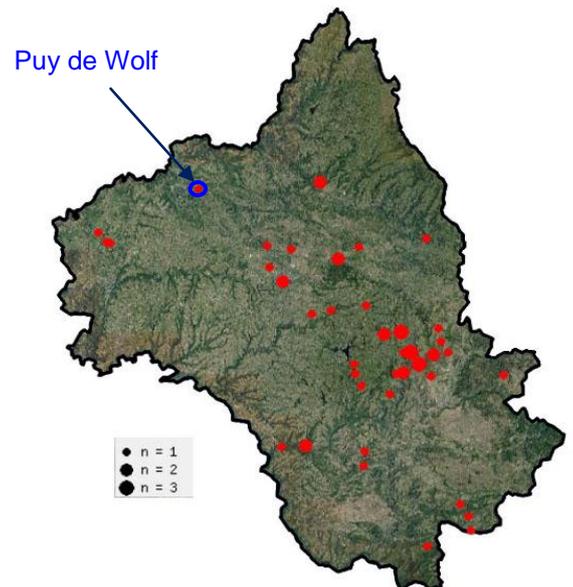
Carte 5 : Localisation des stations de Nacré de la filipendule en Aveyron

► le **Thècle du bouleau** (*Thecla betulae*)

1 individu est capturé sur le site le 16 juillet 2015, en lisière de la ripisylve du ruisseau du Saltz. Cette espèce recherche les lisières, les haies, les bois clairs et les broussailles. Rare en Aveyron, le Thècle du bouleau n'était pas encore connu dans ce secteur du département.



Photo 6 : Thècle du bouleau (© André Arcade Fuster)



Carte 6 : Localisation des stations de Thècle du bouleau en Aveyron

Tableau 2 : Liste des espèces de papillons diurnes recensées sur le site

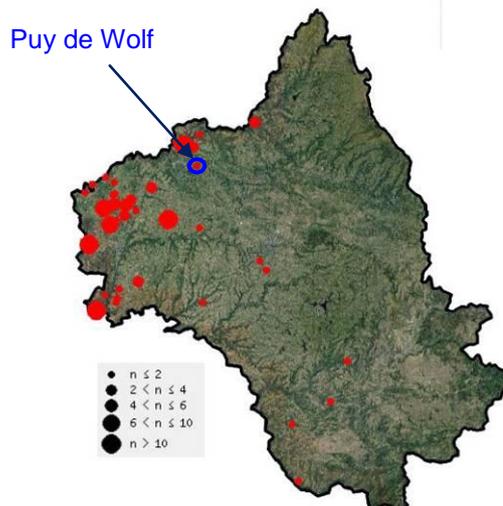
Nom français	Nom latin	Nb obs	Statut et abondance en Aveyron
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	6	Commune
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	6	Très commune
Argus bleu céleste	<i>Polyommatus bellargus</i>	5	Très commune
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	4	Très commune
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	9	Très commune
Azuré de la Faucille	<i>Cupido alceas</i>	1	Commune
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	4	Commune
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	4	Très commune
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	2	Commune
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	2	Très commune
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	4	Très commune
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	3	Très commune
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	2	Commune
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	9	Très commune
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	15	Très commune
Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>	1	Rare
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	9	Très commune
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	10	Commune
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	2	Très commune
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	4	Très commune
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	1	Commune
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	12	Très commune
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	8	Très commune
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	2	Commune
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	8	Très commune
Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>	2	Commune
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	2	Rare
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	11	Très commune
Nacré de la Filipendule	<i>Brenthis hecate</i>	1	Rare
Paon du Jour	<i>Aglais io</i>	1	Très commune
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	1	Commune
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	2	Commune
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	1	Très commune
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	4	Commune
Piérade de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	5	Très commune
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	2	Très commune
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	2	Très commune
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	5	Très commune
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	2	Commune
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	3	Très commune
Silène	<i>Brintesia circe</i>	8	Très commune
Souci	<i>Colias croceus</i>	8	Très commune
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	1	Commune
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	7	Très commune
Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>	1	Commune
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	5	Très commune
Thècle du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	1	Rare
Thècle du Chêne	<i>Favonius quercus</i>	1	Peu fréquente
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	6	Très commune
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	4	Très commune

### 3.3 Amphibiens

Ce groupe d'espèces n'a pas fait l'objet de recherches spécifiques. Néanmoins, 3 espèces d'amphibiens ont été recensées sur le site (cf. Tableau 3), aucune ne présentant d'intérêt patrimonial. Toutefois, la Grenouille agile n'est présente que dans l'ouest du département de l'Aveyron.



Photo 7 : Grenouille agile (© Cédric Pielko)



Carte 7 : Localisation des stations de Grenouille agile en Aveyron

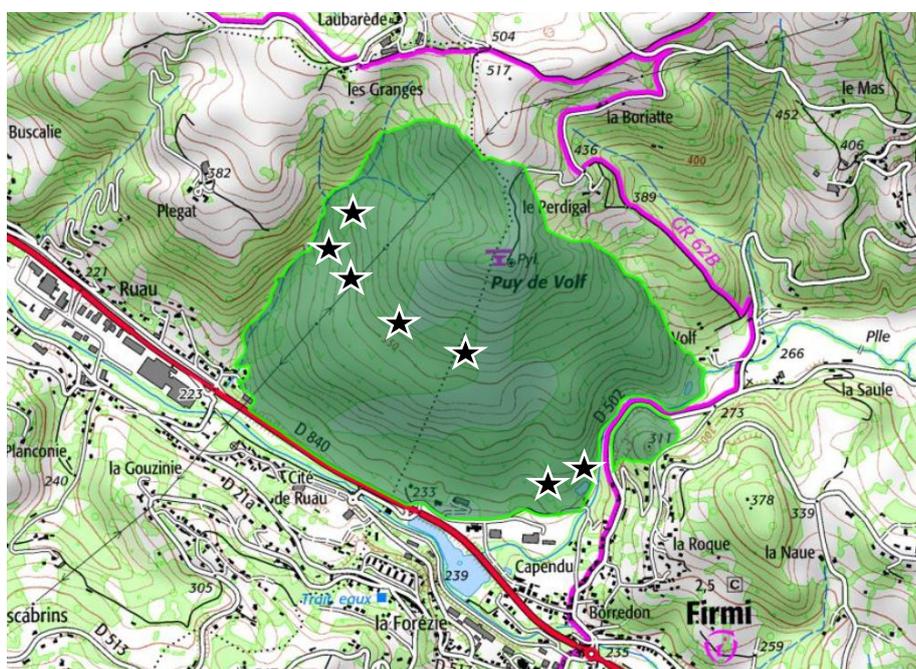
Tableau 3 : Liste des espèces d'amphibiens recensées sur le site

Nom français	Nom latin	Nb obs	Statut et abondance en Aveyron
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1	Très commun
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	1	Localement commun
Grenouille verte indéterminée ( <i>Pelophylax</i> sp.)	<i>Pelophylax</i> sp.	3	Commun

### 3.4 Reptiles

Les plaques de thermo-régulation pour les reptiles ont été posées sur le site le 2 mars 2015 et ont été retirées le 19 août 2015 (cf. carte 8). Elles ont été contrôlées 5 fois entre avril et août mais aucun reptile n'y a été observé ! (cf. Tableau 4).

★ Cache artificielle



Carte 8 : Localisation des 7 caches artificielles posées sur le site pour inventorier les reptiles

Tableau 4 : Résultats des contrôles de caches artificielles

Date	Météo*	Température	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
08/04/2015	1-1-1	13°C	RAS (11h20)	RAS (11h30)	RAS (11h35)	RAS (11h45)	RAS (11h00)	RAS (10h10)	RAS (10h00)
07/05/2015	1-1-2	19°C	RAS (11h25)	RAS (11h28)	RAS (11h31)	RAS (11h40)	RAS (12h10)	RAS (13h10)	RAS (14h20)
26/05/2015	1-1-1	21°C	RAS (11h00)	RAS (11h10)	RAS (11h15)	RAS (11h25)	RAS (10h40)	RAS (09h50)	RAS (09h40)
29/05/2015	2-1-2	20°C	RAS (16h45)	RAS (16h00)	RAS (16h50)	RAS (17h00)	RAS (17h10)	RAS (17h45)	RAS (17h50)
19/08/2015	2-1-1	24°C	RAS (16h40)	RAS (16h35)	RAS (16h25)	RAS (16h10)	RAS (16h00)	RAS (17h35)	RAS (17h30)

\* Codes météo

Couverture nuageuse	Pluie	Vent
0 – 33% = 1	Absente = 1	Absent = 1
33 – 66% = 2	Bruine = 2	Faible = 2
66 – 100% = 3	Averses = 3	Moyen à fort = 3

Malgré l'absence de reptiles sous les caches artificielles, 3 espèces ont été recensées sur le site (cf. Tableau 5), aucune ne présentant d'intérêt patrimonial.

D'autre part, un grand lézard (de type Lézard vert occidental ou Lézard ocellé) a été aperçu dans la partie sud-est du site sans qu'il puisse être identifié avec certitude. Au vu des milieux constituant le Puy de Wolf (pelouses sèches ouvertes, nombreux rochers...), le Lézard ocellé, bien que rare en Aveyron et encore non connu dans ce secteur du département, est potentiellement présent.

Tableau 5 : Liste des espèces de reptiles recensées sur le site

Nom français	Nom latin	Nb obs	Statut et abondance en Aveyron
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	3	Commun
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	1	Commun
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	5	Très commun

### 3.5 Oiseaux

83 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site (cf. Tableau 6). Cette diversité s'explique par les milieux variés présents sur le site (pelouses sèches, landes, forêts, ripisylves...). Sur ces 83 espèces, 20 présentent un intérêt patrimonial :

#### ► l'Aigle botté (*Aquila pennata*)

L'Aigle botté a été observé à 4 reprises sur le site, toujours en action de chasse : 1 individu le 16 avril 2010, 1 individu le 8 avril 2015, 1 individu le 23 mai 2015 et 1 individu le 2 juillet 2015. Espèce rare en Aveyron, la population départementale est estimée à une vingtaine de couples (vallée du Tarn, vallée du Lot, vallée de Truyère...) mais l'espèce est très discrète et des couples peuvent sans doute passer inaperçus. Le Puy de Wolf est une zone de chasse, visiblement régulièrement visitée, d'un couple se reproduisant peut-être dans la vallée du Lot (située à moins de 10 km au nord) ou d'un couple plus proche du site moins non connu actuellement.

#### ► l'Alouette lulu (*Lulula arborea*)

L'Alouette lulu est bien présente dans les pelouses sèches ouvertes du site avec plusieurs couples reproducteurs. 8 individus sont observés ensembles le 19 août 2015, groupe sans doute constitué de 2 familles différentes.



Photo 8 : Alouette lulu (© Gaël Marceney)

#### ► la Bondrée apivore (*Pernis apivoris*)

La Bondrée apivore a été observée à plusieurs reprises sur le site. Il s'agit sans doute d'un territoire de chasse d'un ou plusieurs couples se reproduisant à proximité. Il n'est toutefois pas exclu qu'un couple se reproduise dans les boisements présents à l'ouest du site mais les inventaires réalisés en 2015 n'ont pas permis de le montrer.

► le **Bruant fou** (*Emberiza cia*)

La seule observation de cette espèce sur le site concerne un mâle, probablement en hivernage, noté le 12 décembre 2015. En Aveyron, le Bruant fou est rare en période de reproduction (vallées du Tarn et de la Dourbie, Cévennes, Monts de Lacaune, Aubrac) alors que l'on peut l'observer, en petit nombre, sur l'ensemble du département en période hivernale.

► le **Bruant proyer** (*Emberiza calandra*)

2 zones de cantonnements ont été notées sur le Puy de Wolf en 2015 : une légèrement au nord du parking du belvédère et une au sud-ouest du site. Espèce encore assez courante dans les milieux ouverts aveyronnais (prairies, cultures de céréales, pelouses sèches...), le Bruant proyer est classé « Quasi-menacé » sur les listes rouges nationales et régionales des oiseaux nicheurs en raison de son déclin, à l'image de la plupart des espèces se reproduisant dans les milieux agricoles.

► le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*)

La seule observation de cette espèce sur le site concerne un individu en chasse le 5 janvier 2015. D'autre part, lors de l'installation des plaques de thermo-régulation pour les reptiles le 2 mars 2015, plusieurs cuvettes dans les genêts avec des pelotes de réjection de rapaces diurnes ont été observées. Ces cuvettes et ces pelotes sont probablement l'œuvre de Busards Saint-Martin venus dormir dans les genêts lors de l'hiver 2014-2015.

► la **Chevêche d'Athéna** (*Athena noctua*)

La Chevêche d'Athéna se reproduit un petit peu partout dans le département de l'Aveyron. Elle niche dans de vieux arbres creux mais aussi dans les combles des cabanons agricoles ou dans les hameaux et villages. Il arrive parfois qu'elle puisse se reproduire dans les zones rocheuses (par exemple les carrières). Or, le 18 août 2015, un individu est observé au nord-ouest du belvédère, dans une zone rocheuse avec présence d'une petite cavité horizontale pouvant très bien convenir pour la reproduction. La reproduction de cette chouette sur le site serait toutefois à confirmer (écoute du chant nocturne en mars ou avril) car cet individu était peut-être tout simplement en dispersion postnuptiale.



Photo 9 : Chevêche d'Athéna (© Thierry Vergely)

► le **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*)

Le Circaète Jean-le-Blanc a un régime alimentaire très spécialisé puisqu'il chasse essentiellement les reptiles (couleuvres, vipères lézards). Il a été noté à 2 reprises sur le site en action de chasse par les observateurs de la LPO Aveyron : le 9 juillet 2010 et le 22 mai 2015. Il s'agit sans doute d'un territoire de chasse d'un couple se reproduisant à proximité.

► l'**Engoulevent d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*)

Une soirée d'inventaires a été réalisée le 29 mai 2015 spécifiquement pour rechercher cette espèce, fortement pressentie sur le site au vu des milieux présents. Un minimum de 5 mâles chanteurs a été entendu, répartis un petit peu partout sur le site (pelouses sèches avec zones broussailleuses).

► le **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*)

Le Faucon hobereau a été noté à 2 reprises sur le site : le 14 avril 1998 et le 29 mai 2015. Il s'agit sans doute d'un territoire de chasse d'un couple se reproduisant à proximité. Il n'est toutefois pas exclu qu'un couple se reproduise dans les boisements du site mais les inventaires réalisés en 2015 n'ont pas permis de le montrer. Présent un peu partout dans le département de l'Aveyron, mais jamais en grande densité, le Faucon hobereau est classé « Quasi-menacé » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs en raison de ses effectifs peu élevés.

► la **Fauvette grisette** (*Sylvia communis*)

Cette espèce a été vue à 4 reprises dans les buissons du site en période de reproduction (15 juin 2005, 17 juin 2005, 9 juillet 2005 et 29 avril 2015). Espèce encore assez courante dans les milieux ouverts aveyronnais, la Fauvette grisette est classé « Quasi-menacé » sur les listes rouges nationales et régionales des oiseaux nicheurs en raison de son déclin, à l'image de la plupart des espèces se reproduisant dans les milieux agricoles.

► le **Gobemouche gris** (*Muscicapa striata*)

Cette espèce a été vue à 3 reprises sur le site (20 août 1997, 22 mai 1998 et 7 mai 2015). La dernière observation a été réalisée dans les boisements au nord-ouest du site. Espèce très discrète, le Gobemouche gris se reproduit préférentiellement dans les futaies avec un sous bois-bois bien dégagé. Le statut de cette espèce est très mal connu au niveau régional mais un déclin est toutefois visible entre les années 1980 et les années 2000, raison pour laquelle le Gobemouche gris est classé « Quasi-menacé » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.



Photo 10 : Gobemouche gris (© Pauline Dréno)

► le **Grand-duc d'Europe** (*Bubo bubo*)

Un jeune Grand-duc d'Europe a été photographié dans les rochers de l'est du site le 22 juin 2012. Existe-t-il un couple reproducteur sur le site ou étant un jeune en dispersion postnuptiale ? Une attention particulière a été portée lors des inventaires printaniers mais l'espèce n'a pas été observée. Des écoutes nocturnes devraient être effectuées sur le site en fin d'automne ou début d'hiver (période de chant la plus intense) afin de préciser le statut du Grand-duc d'Europe sur le Puy de Wolf.

► la **Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*)

La Linotte mélodieuse était observée régulièrement sur le site en 1997 et 1998 avec au moins 2 couples reproducteurs. Lors des inventaires menés en 2015, seules 2 observations d'individus isolés ont été réalisées (les 8 et 29 avril 2015). Il s'agit d'une espèce encore assez commune dans le département mais la Linotte mélodieuse est classée « Vulnérable » sur les listes rouges nationales et régionales des oiseaux nicheurs en raison de son déclin, à l'image de la plupart des espèces se reproduisant dans les milieux agricoles.

► le **Merle à plastron** (*Turdus torquatus*)

Bien que le Merle à plastron soit un migrateur rare en Aveyron (passage pré-nuptial de mars à avril et passage post-nuptial en octobre), 2 observations de Merle à plastron ont été réalisées sur le site : un individu le 5 avril 1998 et une femelle le 21 avril 2014.

► le **Milan noir** (*Milvus migrans*)

Le Milan noir apivore a été observé à plusieurs reprises sur le site. Il s'agit sans doute d'un territoire de chasse d'un ou plusieurs couples se reproduisant à proximité. Il n'est toutefois pas exclu qu'un couple se reproduise dans les boisements présents à l'ouest du site mais les inventaires réalisés en 2015 n'ont pas permis de le montrer.



► le **Pic mar** (*Dendrocopos medius*)

Un Pic mar a été observé sur le site le 18 avril 1998. Bien que cette observation soit ancienne, il est probable que ce pic soit toujours présent sur le Puy de Wolf, notamment dans les boisements de l'ouest du site. Il apprécie en effet les vieilles chênaies. Espèce discrète, elle n'a pas été retrouvée lors des inventaires menés en 2015.

Photo 11 : Pic mar (© Thierry Vergely)

► la **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*)

La Pie-grièche écorcheur a été observée à plusieurs reprises sur le site, notamment en 2015 où la population doit être de 2 ou 3 couples reproducteurs. Elle construit son nid dans les haies buissonnantes, les massifs broussailleux et les arbustes isolés et chasse les insectes dans les milieux ouverts à proximité (pelouses sèches, prairies...). Il s'agit d'une espèce assez commune en Aveyron.

► Le **Torcol fourmilier** (*Jynx torquilla*)

Le Torcol fourmilier était observé régulièrement sur le site en 1998 et 1999. Lors des inventaires menés en 2015, cette espèce n'y a pas été notée malgré un chant ne passant pourtant pas inaperçu. L'espèce y a-t-elle réellement disparue ? Les milieux ont-ils changés depuis la fin des années 1990 ? Actuellement, il pourrait éventuellement se reproduire dans le parc à lamas (verger avec prairies). Le Torcol fourmilier est classé « Vulnérable » sur la liste rouges régionale des oiseaux nicheurs en raison de son déclin.

► le **Traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*)

Le Traquet motteux a été observé à 2 reprises sur le site : un mâle et une femelle le 29 avril 2015 et une femelle le 29 mai 2015. La première observation concerne peut-être des oiseaux en halte migratoire mais la seconde a été effectuée en pleine période de reproduction. Les milieux du site (pelouses sèches et nombreux rochers) pourraient tout à fait convenir à la reproduction du Traquet motteux or celle-ci n'est connue actuellement en Aveyron que sur les causses et sur les plateaux agricoles de l'Aubrac, de la Viadène, du Carladez et du Lévézou. La reproduction sur le Puy de Wolf serait donc une nouveauté et serait un peu excentrée par rapport aux connaissances actuelles.

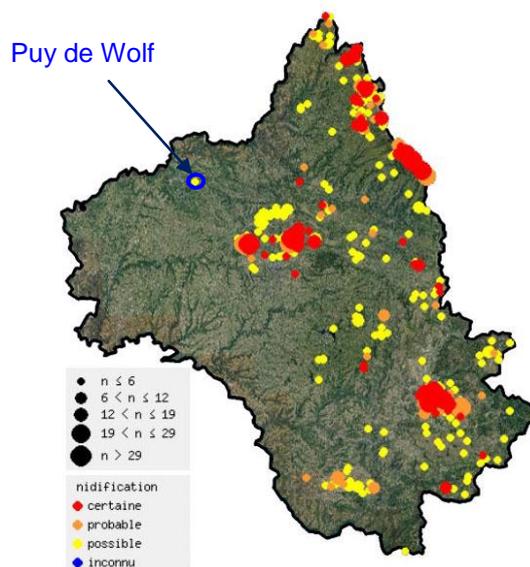


Photo 12 : Traquet motteux (© Thierry Vergely)

Carte 9 : Localisation des sites de reproduction du Traquet motteux en Aveyron

Tableau 6 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur le site

Nom français	Nom latin	Nb obs	Utilisation du site	Statut et abondance en Aveyron
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	7	Nicheur probable	Commune
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	4	Zone d'alimentation	Rare
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	25	Nicheur certain	Très commune
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	23	Nicheur certain	Très commune
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	5	Nicheur certain	Très commune
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2	Nicheur certain	Très commune
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	1	Migrateur	Commune
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	8	Nicheur possible	Commune
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	1	Hivernant	Rare
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	8	Nicheur certain	Très commune
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	7	Nicheur certain	Très commune
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	1	Hivernant	Peu fréquente
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	18	Nicheur possible	Très commune
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2	Nicheur possible	Très commune
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	4	Nicheur possible	Très commune
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	1	Indéterminé	Commune
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	1	Zone d'alimentation	Très commune
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	1	Nicheur possible	Très commune
Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	1	Nicheur possible	Peu fréquente
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	2	Zone d'alimentation	Commune
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	18	Nicheur possible	Très commune
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	12	Nicheur probable	Très commune
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	5	Nicheur possible	Peu fréquente
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	4	Nicheur possible	Très commune
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	7	Nicheur certain	Très commune
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	11	Nicheur possible	Très commune
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2	Nicheur possible	Commune
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	23	Nicheur certain	Très commune
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	4	Nicheur possible	Très commune

Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	11	Nicheur possible	Très commune
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	3	Nicheur possible	Commune
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	4	Zone d'alimentation	Commune
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	1	Indéterminé	Peu fréquente
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	6	Nicheur certain	Très commune
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2	Nicheur possible	Très commune
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	7	Nicheur certain	Très commune
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	1	Migrateur	Peu fréquente
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	2	Migrateur	Peu fréquente
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	1	Nicheur certain	Commune
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	1	Zone d'alimentation	Très commune
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	1	Nicheur possible	Commune
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	8	Zone d'alimentation	Très commune
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	4	Nicheur certain	Commune
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	12	Nicheur probable	Très commune
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	10	Nicheur certain	Commune
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	5	Nicheur probable	Très commune
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Zone d'alimentation	Très commune
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	2	Migrateur	Rare
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	21	Nicheur certain	Très commune
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	7	Nicheur certain	Très commune
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	12	Nicheur certain	Très commune
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	18	Nicheur certain	Très commune
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	3	Nicheur certain	Commune
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	6	Nicheur possible	Très commune
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Nicheur possible	Très commune
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	7	Nicheur probable	Très commune
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	9	Nicheur certain	Très commune
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2	Nicheur possible	Commune
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	1	Nicheur possible	Peu fréquente
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	11	Nicheur possible	Très commune
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Nicheur possible	Très commune
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	13	Nicheur certain	Commune
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	14	Nicheur probable	Très commune
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16	Nicheur probable	Très commune
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	14	Nicheur certain	Très commune
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	7	Nicheur probable	Très commune
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	5	Migrateur	Commune
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	14	Nicheur certain	Très commune
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	5	Nicheur probable	Très commune
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	10	Nicheur probable	Très commune
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	15	Nicheur certain	Très commune
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	1	Migrateur	Peu fréquente
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	3	Nicheur certain	Très commune
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	6	Nicheur certain	Très commune
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	10	Nicheur certain	Très commune
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	24	Nicheur certain	Très commune
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	1	Hivernant	Commune
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	10	Nicheur probable	Peu fréquente
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	3	Nicheur possible	Commune
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	1	Nicheur possible	Très commune
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2	Nicheur possible	Peu fréquente
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	12	Nicheur probable	Très commune
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	3	Nicheur probable	Très commune

### 3.6 Mammifères

Ce groupe d'espèces n'a pas fait l'objet de recherches spécifiques. Néanmoins, 9 espèces de mammifères ont été recensées sur le site (cf. Tableau 7), aucune ne présentant d'un intérêt patrimonial.

Tableau 7 : Liste des espèces mammifères recensées sur le site

Nom français	Nom latin	Nb obs	Statut et abondance en Aveyron
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	7	Commun
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	1	Très commun
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	1	Commun
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	1	Très commun
Lapin de garenne	<i>Oryctogalus cuniculus</i>	4	Très commun
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	3	Commun
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	1	Très commun
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	1	Commun
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	4	Très commun

## 4. Conclusion

Le CPIE du Rouergue a sollicité la LPO Aveyron concernant l'inventaire de la faune (essentiellement les reptiles, les papillons diurnes et les oiseaux) sur le site Natura 2000 du Puy de Wolf (communes d'Aubin et Firmi). Une campagne d'inventaires a donc été réalisée de mars à août permettant de caractériser les espèces présentes ainsi que de préciser le rôle du site vis-à-vis du cycle biologique de l'espèce.

Il en ressort que le Puy de Wolf présente :

- ⇒ Des cortèges d'espèces souvent typiques des causses (pelouses sèches, rochers...), notamment pour les oiseaux et les papillons diurnes.
- ⇒ Une grande diversité de papillons diurnes avec quelques espèces d'intérêt patrimonial (Faune, Nacré de la filipendule...).
- ⇒ Une bonne diversité pour les oiseaux avec quelques espèces d'intérêt patrimonial (Gobemouche gris, Traquet motteux...).
- ⇒ Un intérêt patrimonial moyen pour les reptiles (mais avec une présence potentielle du Lézard ocellé qui n'a pas pu être montrée lors de l'étude).

# BIBLIOGRAPHIE

- Dommanget J.-L., Prioul B., Gajdos A., Boudot J.-P. (2008). *Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire*. Société française d'odonatologie (Sfonat). Rapport non publié, 47 p.
- Duguet R. et Melki F. (2003). *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480 p.
- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012). *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Nature Midi-Pyrénées. Delachaux & Niestlé. 511 p.
- Frémaux S., coord. (2015). *Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Nature Midi-Pyrénées, France.
- Grand D. et Boudot J.-P. (2006). *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480 p.
- Lafranchis (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 448 p.
- Ligue pour la Protection des oiseaux Aveyron (2008). *Faune sauvage de l'Aveyron, Atlas des vertébrés*. Editions du Rouergue, 375 p.
- LPO Aveyron (2012). *Biodiversité fragile de l'Aveyron*. LPO Aveyron. 64 p.
- Pottier G. (2003). *Guide des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées*. Les escapades naturalistes de Nature Midi-Pyrénées. 140 p.
- Pottier G. et collaborateurs (2008). *Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées*. Collection Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées. Ed. Nature Midi-Pyrénées. 126 p.
- UICN France & MNHN (2009). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Contexte, enjeux et démarche d'élaboration*. Paris, France.
- UICN France, MNHN & SHF (2009). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France.
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2012). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France.

# ANNEXE 1

## Liste des espèces inventoriées sur le site avec leur statut de protection et de conservation

Groupe	Nom français	Nom latin	Protection				Statut de conservation national <sup>5</sup>			Statut de conservation régional
			France <sup>1</sup>	Europe <sup>2</sup>	Berne <sup>3</sup>	Bonn <sup>4</sup>	Reproduction	Hivernage	Passage	Reproduction
Odonates	Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>							LC	
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>							LC	
	Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>							LC	
	Chlorocordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>							NT	
	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>							LC	
	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>							LC	
	Orthétrum bleuisant	<i>Orthetrum coerulescens</i>							LC	
	Pennipatte orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>							NT	
Spectre paisible	<i>Boyeria irene</i>							LC		
Papillons diurnes	Agreste	<i>Hipparchia semele</i>							LC	
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>							LC	
	Argus bleu céleste	<i>Polyommatus bellargus</i>							LC	
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>							LC	
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>							LC	
	Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>							LC	
	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>							LC	
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>							LC	
	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>							LC	
	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>							LC	
	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>							LC	
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>							LC	
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>							LC	
	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>							LC	
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>							LC	
	Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>							LC	
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>							LC	
	Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>							LC	
	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>							LC	
	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>							LC	
	Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>							LC	
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>							LC	
	Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>							LC	
	Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>							LC	
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>							LC	
	Mercuré	<i>Arethusana arethusana</i>							LC	
	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>							LC	
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>							LC	
	Nacré de la Filipendule	<i>Brenthis hecate</i>							LC	
	Paon du Jour	<i>Aglais io</i>							LC	
	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>							LC	
	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>							LC	
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>							LC	
	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>							LC	
	Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>							LC	
	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>							LC	
	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>							LC	
	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>							LC	
	Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>							LC	
	Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>							LC	
	Silène	<i>Brintesia circe</i>							LC	
	Souci	<i>Colias croceus</i>							LC	
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>							LC	
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>							LC	
	Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>							LC	
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>							LC	
	Thècle du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>							LC	
	Thècle du Chêne	<i>Favonius quercus</i>							LC	
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>							LC	
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>							LC	
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN1	H.4	Be.2				LC	

	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	PN1		Be.2				LC		
	Grenouille verte indéterminée (Pelophylax sp.)	<i>Pelophylax sp.</i>	PN4	H.5	Be.3				LC		
Reptiles	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	PN1	H.4	Be.2				LC		
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN2		Be.3				LC		
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN1	H.4	Be.2				LC		
Oiseaux	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN		Be.2			LC	NA	LC	
	Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	PN	O.1	Be.2	Bo.2		VU	NA	VU	
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	GC	O.2.2	Be.3			LC	LC	NA	
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	PN	O.1	Be.3			LC	NA	LC	
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN		Be.2			LC	NA	LC	
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN		Be.2			LC	NA	LC	
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN		Be.2			LC		DD	
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	PN	O.1	Be.2	Bo.2		LC		LC	
	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	PN		Be.2			LC		NT	
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN		Be.3			NT		NT	
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN		Be.2			LC		NA	
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	PN	O.1	Be.2	Bo.2		LC	NA	NA	
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN		Be.2	Bo.2		LC	NA	NA	
					O.2.1 ; 0.3.1						
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	GC2		Be.3	Bo.2		LC	LC	NA	LC
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN		Be.2			LC	NA	NA	
	Chevêche d'Athènes	<i>Athene noctua</i>	PN		Be.2			LC			VU
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	O.2.2				LC	NA		LC
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN		Be.2			LC	NA		LC
	Cinclon plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	PN		Be.2			LC			LC
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	PN	O.1	Be.2	Bo.2		LC		NA	VU
			GC-EN	O.2.2				LC	NA		LC
	Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	GC-EN	O.2.2				LC	NA		LC
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN		Be.3			LC		DD	LC
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	PN	O.1	Be.2			LC		NA	LC
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN		Be.2	Bo.2		LC	NA	NA	LC
			GC-EN	O.2.2				LC	LC	NA	LC
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	GC-EN	O.2.2				LC	LC	NA	LC
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN		Be.2	Bo.2		LC	NA	NA	LC
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN		Be.2	Bo.2		LC		NA	NT
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN		Be.2			LC	NA	NA	LC
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN		Be.2			NT		DD	NT
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	GC2	O.2.2				LC	NA		LC
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN		Be.2	Bo.2		VU		DD	NT
	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	PN		Be.3			LC			LC
	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	PN	O.1	Be.2			LC			NT
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN		Be.2			LC			LC
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	GC	O.2.2	Be.3			LC	NA	NA	LC
	Grive muscienne	<i>Turdus philomelos</i>	GC	O.2.2	Be.3			LC	NA	NA	LC
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN		Be.2			LC	NA		LC
	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN		Be.2	Bo.2		LC		NA	LC
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN		Be.2			LC	NA	NA	LC
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN		Be.2			LC		DD	VU
	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	PN		Be.2			LC		NA	LC
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN		Be.2			LC		DD	EN
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN		Be.2			LC	NA		LC
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	PN		Be.2			LC		NA	LC
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN		Be.2			VU	NA	NA	VU
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN		Be.2			LC		NA	LC
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN		Be.3			LC		DD	LC
	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	PN		Be.2			LC		DD	NT
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	GC	O.2.2	Be.3			LC	NA	NA	LC
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN		Be.3			LC		NA	LC
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN		Be.2			LC		NA	LC
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN		Be.2			LC	NA	NA	LC
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN		Be.2			LC			LC
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	PN	O.1	Be.2	Bo.2		LC		NA	LC
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN					LC		NA	LC
					O.2.1 ; 0.3.1						
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	GC2		Be.3			LC			LC
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN		Be.2			LC	NA		LC
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN		Be.2			LC			LC
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	PN	O.1	Be.2			LC			LC
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN		Be.2			LC			LC
			GC-EN	O.2.2				LC			LC
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	GC-EN	O.2.2				LC			LC
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	PN	O.1	Be.2			LC	NA	NA	LC
					O.2.1 ; 0.3.1						
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	GC2					LC	LC	NA	LC
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN		Be.3			LC	NA	NA	LC

	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN		Be.2		LC		DD	LC
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN		Be.2		LC		NA	LC
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN		Be.2		NT		DD	NA
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN		Be.2		LC		NA	LC
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN		Be.2		LC		NA	LC
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN		Be.2		LC		NA	LC
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN		Be.2		LC			LC
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	PN		Be.2		NT	DD	NA	NT
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN		Be.2		NT	NA	NA	VU
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	GC	O.2.2	Be.3		LC		NA	LC
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	GC	O.2.2	Be.3		LC		NA	LC
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN		Be.2		NT		DD	NT
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN		Be.2		LC	NA		LC
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN		Be.2		LC	NA	NA	LC
Mammifères	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	GC					LC		
	Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>			Be.3			LC		
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	PN1		Be.3			LC		
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	PN1		Be.3			LC		
	Lapin de garenne	<i>Oryctogalus cuniculus</i>	GC					NT		
	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	GC		Be.3			LC		
	Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>							LC	
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	GC						LC	
	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>						LC		

### (1) Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976.

PN Protection intégrale (uniquement pour les oiseaux et œufs prélevés en nature)

PN\* Protection intégrale, désairage pouvant être autorisé

PN1 Protection intégrale pour tout spécimen

PN2 Protection intégrale, sauf l'altération de leurs habitats

PN3 Protection intégrale sauf la destruction

PN4 Interdiction de mutilation, naturalisation et utilisation à but commercial

POB Protection des poissons, des œufs et de leurs biotopes

GC gibier chassable

GC2 Gibier chassable, vente autorisée mais réglementée

GC-EN Gibier chassable et espèce classée nuisible

### (2) Directive "oiseaux" (Directive européenne 79/409/CE du 2 avril 1979)

O.1 (Annexe 1) : espèces dont la conservation fait l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat.

O.2.1 (Annexe 2.1) : espèces pouvant être chassées dans la zone géographique maritime et terrestre d'application de la directive.

O.2.2 (Annexe 2.2) : espèces pouvant être chassées seulement dans les états membres pour lesquelles elles sont mentionnées.

O.3.1 (Annexe 3.1) : espèces pouvant être commercialisées pour autant qu'elles aient été licitement tuées, capturées ou acquises.

### (2) Directive "habitats" (Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992)

H.2 (Annexe 2 de la directive européenne 97/62/CE - Adaptation de la directive 92/43/CEE) : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

H.4 (Annexe 4) : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

H5 (Annexe 5) : espèce animale d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

### (3) Convention de Berne (entrée en vigueur le 19 septembre 1979)

Be.2 (Annexe 2) : Espèces de faune strictement protégées.

Be.3 (Annexe 3) : Espèces de faune protégées

### (4) Convention de Bonn (entrée en vigueur le 1er novembre 1983)

Bo.1 (Annexe 1) : espèces migratrices en danger

Bo.2 (Annexe 2) : espèces migratrices qui exigent des accords de coopération internationaux ou qui en bénéficieraient considérablement.

### (5) Statut de Conservation

RE : Disparue de métropole

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

NT : Quasi menacée

LC : Préoccupation mineure

DD : Données insuffisantes

NA : Non applicable

(\*) Statut de conservation non validée par l'UICN (proposition de la Société française d'Odonatologie)